

DECLARATION N° 002 DU G58

Le groupe des partis politiques, signataires de la présente déclaration - désigné G58- , réuni en séance plénière, a pris acte de la volonté du gouvernement de donner une suite favorable à sa demande de créer un cadre formel de dialogue.

Il a noté avec intérêt que des rencontres ont eu lieu entre le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation et les représentants des coalitions politiques auxquelles appartiennent plusieurs partis du G 58

Le G58, considérant que la crise guinéenne est d'essence politique et que la transition est une période d'exception dont la finalité est de permettre au pays le retour à l'ordre constitutionnel, propose le cadre de dialogue suivant :

- Le type de cadre de dialogue doit être strictement politique et réunir les acteurs suivants : le CNRD, le gouvernement, les partis politiques, les PTF représentés par le G5 sous la supervision d'un facilitateur désigné par la CEDEAO, l'UA ou les NU.

Les sujets à débattre au sein du cadre de dialogue doivent être, en priorité, les problématiques liées au retour à l'ordre constitutionnel à savoir : la constitution, le code électoral, l'organe de gestion des élections, le fichier électoral, la durée et le chronogramme de la transition.

Le G58, regrettant de nouveau le retard dans le processus de transition, appelle avec force la mise en place urgente d'un cadre formel de dialogue et demande au CNRD à le rendre opérationnel, sans plus de délai, afin d'identifier et mettre en œuvre les diligences nécessaires au retour rapide à l'ordre constitutionnel. Seul le dialogue politique conduit à la restauration de la confiance et à la préservation de la paix, de la stabilité et de la cohésion nationale.

Le G 58 demande au CNRD de prendre aussi des actes pour répondre, avec la même urgence, aux autres revendications légitimes contenues dans sa déclaration n°001 du 9 Mars 2022. Il s'agit notamment de :

(Handwritten signatures and initials are present throughout the document, including 'Beuda' at the top left, 'E12' in a circle on the left, and various signatures at the bottom.)

- la publication de la liste nominative des membres du CNRD ;
- la mise en place d'une juridiction spéciale dédiée aux crimes de sang et aux destructions des biens commis lors des manifestations politiques et sociales de ces dernières années ;
- le recours au droit et à la justice, dans le respect de la présomption d'innocence, dans toutes ses actions aussi bien dans la répression des délits économiques et financiers que dans la campagne pour la récupération des biens de l'Etat ;
- l'acceptation de la désignation d'un facilitateur/médiateur de la CEDEAO, de l'Union Africaine ou des Nations Unies dans la crise guinéenne, compte tenu de la profonde crise de confiance qui règne entre les différents acteurs.

Le G58 déplore Le fait que le gouvernement est de plus en plus enclin à l'autoritarisme alors que le CNRD avait présenté le droit et la justice comme la boussole de ses actions publiques.

Le CNRD doit prendre en compte le désenchantement qui ne cesse de gagner la population après la ferveur qui a salué son arrivée au pouvoir. C'est la résultante des déviances de la transition par rapport aux dispositions de la Charte et aux discours du Président Doumbouya sur la justice et l'Etat de droit.

Vive la République.

Conakry le 25 Mars 2022

ONT SIGNÉ :

	Prénoms et noms	Partis politiques	Signatures
60	Aboubacar Bio S&H	P-P-C	
61	Dr Makole Traore	PACT	
62	TRAORE MIBETINA	P & U	
63	Hou El Hamaou Sylla	U D G	

N°	Prénoms et nom	Partis politiques	signature
1	Sékou Koutrissy Conde'	ARENA	
2	Ibrahima Tenemba Kourouma	GUIDE	
3	Mansire Joseph	RDTA	
4	JEAN PHIL SHAR	R.D.I.G	
5	Jean Marc FELLAND	P.G.K	
6	Sacko Conde'	N.G	
7	DIAWARA Abdoul Karim	ADC-BOC	
8	B. Diallo Ibrahima Sory	MCDC	
9	Abdoulaye Keita	DLR	
10	Alpha Modiou Barry	MCPAG	
11	Doucoumodou Toure'	FUD	
12	Ibrahima Bangara	FDD	
13	Mohamed Bangara	GDE	
14	Salidou Sylla	NGPP	
15	Ibrahima Soudard	ADN	
16	Tediane Diatta	PNG	
17	Abdoulaye Diatta	PTD	
18	N. Diaye Souma	PPRG	
19	Fodé Souma Soumah	P.G.G	
20	Fodé Lamine Soumah	PDP	
21	Souma Soumah	R.R.D	
22	H. Abdoulaye Kourouma		

23	Aliou CONGE	UFBE	Aliou
24	BAFIou SOU	P.R.P	BAFIou
25	Aissatou Diallo	RCM	Aissatou
26	Antouman Camara	PGCD	Antouman
27	Mohamed CISSE	LONG	Mohamed
28	Fadi Phamad SOUNAH	Geli	Fadi Phamad
29	BAKARY SOU ZOUHANIGUI	UFR	BAKARY SOU
30	Dr. Abdoulaye Diallo	M.S.D	Dr. Abdoulaye
31	Soriba CAMARA	ADR	Soriba
32	Dr. Edouard Antouman KROGHOMOU	USRP	Dr. Edouard
33	BARRY Kamadou Lamarang	Total	BARRY Kamadou
34	Boutoucas Diallo	P.P.D	Boutoucas
35	Aboubacar Yansane	DRIG	Aboubacar
36	Camara Souy	POND	Camara
37	Diallo Mohamed Lamine	UDCG	Diallo Mohamed
38	Hon. Alpha Ibrahima Sile BKH	FGRP	Hon. Alpha
39	Thierno Soudou Bays	PS	Thierno Soudou
40	Alfred Krogomou	FRN	Alfred Krogomou
41	Hadja Fatou Soumaré	PUSCa	Hadja Fatou
42	Mamadou Billo Balde'	UFD	Mamadou Billo
43	Bark Oury	UDRG	Bark Oury
44	Barry Kamadou Hamfior	G.M.	Barry Kamadou
45	Mamadou Yaya Diallo	N.V.C	Mamadou Yaya
46	Camara Boubaly	A.N.P.G	Camara Boubaly
47	Boubaly Kaba	A.F.C	Boubaly Kaba
48	Barry Hamidou	P.C.D.C	Barry Hamidou
49	CAH ISRAHITA	Guinea endouka	CAH ISRAHITA
50	Diabaty DORE	R.P.R	Diabaty DORE
51	Konaté Bouya	UNIR	Konaté Bouya
52	M ^{re} Mariama SALL	UGDD	M^{re} Mariama SALL
53	Dr. Taliby Dos CAMARA	P.D.T.G	Dr. Taliby Dos
54	Diallo Amadou Camaroua	PNG	Diallo Amadou
55	Dr. Diaa Balde'	UGN	Dr. Diaa Balde'
56	Mme Djiba Jofana	PFJD	Mme Djiba Jofana
57	Souy Camara	PGAP	Souy Camara
58	Dr. Alpha Amady Soumah	UNP	Dr. Alpha Amady
59	Modjiteba	31	Modjiteba